

POLITIQUE DU DROIT À L'IMAGE

Sentinelles, créée en 1980 par Edmond Kaiser, sans idéologie et reconnue d'utilité publique, a pour mission le secours immédiat et l'accompagnement à long terme de personnes profondément meurtries, enfants et femmes en priorité. Présente dans 5 pays d'Afrique, en Colombie et en Suisse, elle est active dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la réinsertion sociale et du renforcement économique. Elle propose un accompagnement différencié, sous toutes les formes que requiert la situation de chacun, dans le plus strict respect de ses droits.

Respect de la vie privée

Sentinelles s'engage à ne pas divulguer des informations pouvant mettre en danger le/la bénéficiaire qui nous les confierait.

Images, témoignages et histoires de vie

Sentinelles utilise les images (photos, vidéos, films), témoignages et histoires de vie des bénéficiaires y compris des informations portant sur leur santé dans le cadre de ses actions de communication, notamment afin de sensibiliser le public aux conditions de vie des personnes soutenues et de générer des fonds pour mener à bien ses actions.

Propriété

Les images collectées, de même que les témoignages et histoires de vie, sont la propriété unique de Sentinelles. Aucun dédommagement, salaire ou honoraire ne peut être perçu par la personne bénéficiaire. En aucun cas, Sentinelles ne vendra photos ou images dans un but commercial.

Diffusion

Les témoignages, histoires de vie et les images prises peuvent être utilisés par Sentinelles dans le monde entier. Leur emploi peut être destiné aux journaux Sentinelles, au site internet de Sentinelles, aux réseaux sociaux, aux médias et à tout document de sensibilisation et communication (rapports d'activités, brochures, panneaux photos, etc.).

Dans le cadre de ses activités, Sentinelles peut être amenée à partager images, témoignages et histoires de vie avec d'autres organisations avec lesquelles elle collabore, ou encore avec des partenaires et des donateurs privés. Ils peuvent également être diffusés par des partenaires de Sentinelles en cas d'accord de cette dernière.

Changement d'avis

En contactant un ou des collaborateurs locaux de Sentinelles, chaque bénéficiaire (et/ou son représentant légal), après avoir donné son autorisation, peut revenir sur sa décision et demander à Sentinelles de ne pas employer ses images, témoignages et histoires de vie. Sentinelles s'engage alors à respecter cette décision et à ne plus les utiliser.

De même, le/la bénéficiaire peut exprimer à tout moment son désaccord quant à l'emploi de son nom, prénom et domicile.

Sentinelles ne pourra toutefois pas supprimer tous les contenus déjà publiés. Dès leur publication, l'usage des images et textes publiés sur les réseaux sociaux ne dépendent plus de Sentinelles.

Conservation des informations et des documents

Les photos et vidéos sont gardées dans le serveur informatique de Sentinelles, ainsi que les documents écrits (témoignages, histoires de vie). Ils sont accessibles en tout temps aux collaborateurs de Sentinelles et sont régulièrement sauvegardés.

Approuvé par le CF 20.09.22